

LES RFC 2013 : DYNAMIQUE ET CONTRADICTIONS DU CINÉMA MALGACHE

Voahirana Barnoud

LES RENCONTRES DU FILM COURT, INITIÉES PAR LA SOCIÉTÉ ROZIFILM ET SON DIRECTEUR LAZA, SONT À CE JOUR LA PRINCIPALE MANIFESTATION CINÉMATOGRAPHIQUE DE MADAGASCAR. SA 8^E ÉDITION S'EST DÉROULÉE DU 5 AU 13 AVRIL 2013 (1). LES RFC, COMPÉTITION DONT LES PRIX SONT DES FORMATIONS DANS DES ÉCOLES DE CINÉMA PARTENAIRES, CONSTITUE UN VIVIER PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE DE RÉALISATEURS. MAIS LA PROBLÉMATIQUE RÉCURRENT À LAQUELLE SE CONFRONTE LE CINÉMA MALGACHE DEMEURE CELLE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION, THÈMES PROPOSÉS PAR LA TABLE RONDE QUI A MARQUÉ LE COUP D'ENVOI DE L'ÉDITION 2013.

Distribution et exploitation des films malgaches : pour une véritable industrie du cinéma malagasy

Tel est l'intitulé de la table ronde qui a réuni professionnels et organismes étatiques concernés par le cinéma malgache. Se sont donc retrouvés sous la médiation du journaliste Randy Donny : Edua Razafindrazana-Ralaiarindimby représentant le ministère de la Culture et son fonds de soutien au cinéma malgache Tiasary ; Donna Mara pour le ministère de la Communication, Laza réalisateur/producteur et directeur des RFC, Henri Randrianierenana metteur en scène et producteur.

Les deux ministères ont commencé par délimiter leur champ d'action respectif :

- Tiasary, sous cotutelle du ministère de la Culture et celui des Finances, délivre les autorisations de tournage (forfait 2 000 \$ pour les étrangers, 100 000 AR pour les nationaux) ainsi que les droits d'exploitation [projection, émission de VCD et produits dérivés, etc.] (100 000 AR). Les droits perçus sont reversés à un fonds de soutien à la production. Il s'agit principalement d'un soutien logistique comme éditer les DVD destinés aux festivals ou mobiliser des financements permettant aux réalisateurs de s'y rendre, d'autant qu'ils sont de plus en plus nombreux à être invités à Cannes, Locarno, Clermont-Ferrand, Berlin, Ouagadougou, etc. Ce fonds est également destiné à organiser des formations en province comme dernièrement à Antsirabe, Fianarantsoa et Toamasina. En 2012, ils étaient quarante-trois participants à être initiés aux métiers du cinéma. En ce qui concerne plus spécifiquement les RFC, Tiasary a servi de facilitateur auprès des chaînes de télévision et des sociétés de publicité, outre l'exonération des taxes accordée aux réalisateurs participants ;
- le ministère de la Communication intervient au niveau de la diffusion (spot, panneaux pub, accès aux chaînes télévisées locales et internationales, projection, etc.) Mais en matière de cinéma, sa fonction essentielle est de délivrer les visas d'exploitation et ce faisant, de garantir "l'identité culturelle malgache".

Au cours du débat, les professionnels du cinéma ont remis en cause une réglementation mise en place depuis 1996 et qui, bien que remaniée plusieurs fois depuis, se révèle totalement obsolète voire inadéquate. Parmi les nombreuses revendications, les plus fréquentes ont porté sur la difficulté d'établir un dossier dans les temps :

- la réglementation est perçue comme étant très confuse et la répartition des formalités entre les deux ministères vraiment trop opaque ;
- cette opacité porte également sur les pièces à fournir ;
- en outre la lourdeur de la procédure est incompatible avec les échéances imposées par les festivals ;
- des problèmes se posent également au niveau des organigrammes de chaque institution. Il est difficile de savoir à quel interlocuteur s'adresser...

Présente dans la salle, Élia Ravelomanantsoa, ministre de la Culture, a directement répondu aux doléances des réalisateurs et producteurs. En place depuis un an et demi, son équipe s'efforce de professionnaliser le milieu cinématographique. Une concertation interministérielle est en cours afin de réexaminer la réglementation et réactualiser la législation. Dans cette optique, la ministre a fortement encouragé le milieu professionnel à approcher les départements concernés pour les sensibiliser à leurs besoins. Un forum serait d'ailleurs à l'étude en vue de la création d'un nouvel office du Cinéma, le précédent ayant été dissous lors de la restructuration des ministères.

Quelques interrogations

Cependant, cette annonce n'a pas désamorcé le mécontentement des professionnels présents dans la salle. Il semblerait que la complémentarité affichée par les deux ministères lors de la table ronde serait loin d'être évidente, ce qui compliquerait d'autant les démarches des producteurs et réalisateurs. Une demande très directe de Laza : "comment doit procéder un jeune réalisateur pour obtenir une autorisation de tournage et une aide à la production" n'a d'ailleurs pu obtenir de réponse claire.

D'autre part, les difficultés économiques de Madagascar semblent priver les organismes concernés de moyens suffisants pour mener leurs objectifs à bien : absence de moyens de pression pour imposer efficacement les droits de tournage, y compris les tournages étrangers ; trop peu de collecteurs pour les percevoir systématiquement ; pas de brigades pour poursuivre les intervenants récalcitrants... Le déficit de droits perçus grève d'autant le fonds d'aide à la production Tiasary.

Autre révélateur d'un certain malaise entre les cinéastes et leurs ministères de tutelle : l'absence parmi les intervenants d'un représentant de l'Omda, l'organisme chargé de réglementer les droits d'auteurs, a été fortement critiquée. L'Omda est perçu comme totalement inefficace face à la recrudescence du piratage : à titre de preuve, des VCD piratés - et qui plus est pornographiques (les films pornographiques sont interdits à Madagascar) - sont vendus à proximité immédiate de l'Institut français de Madagascar où se déroulait la table ronde. Selon certains producteurs, cette situation inciterait à se mettre hors-la-loi, ce qui rend urgent la remise en place d'un office du Cinéma opérationnel qui rassemblerait tous les professionnels du cinéma et qui gèrerait, entre autres, les droits d'auteur.

Il semblerait qu'une Fédération de cinéastes (avec un président élu) ait vu le jour mais dont l'existence était inconnue de Laza,

lui-même réalisateur. Il s'en est étonné lors de la table-ronde. D'autant plus que de son côté, il avait élu, avec les jeunes réalisateurs issus des RFC, Ludovic Randriamanantsoa comme président de leur association. Ces initiatives parallèles dénoteraient une absence de concertation, voire de cohésion, au sein d'une profession pourtant restreinte. Ce qui soulève un certain nombre de questions : quelle serait la fonction actuelle d'un président de fédération ? dans quelles conditions est-il élu et par qui ? Comment sont déterminés les adhérents ? Qui a droit de vote et qui est éligible ? Quelle est sa position vis-à-vis des ministères de tutelle ? Autant de questions restées pour l'instant sans réponse : argument supplémentaire, si besoin est, en faveur d'une résurgence rapide de l'Office.

Un autre point qui pourrait soulever les inquiétudes du milieu professionnel est cette clause portant le ministère de la Communication garant de l'identité malgache. Déjà, le rôle dévolu à ce ministère est remis en cause en ce qui concerne le cinéma. La chanson, le théâtre, la danse sont du seul ressort du ministère de la Culture. Pourquoi le cinéma dépendrait-il du ministère de la Communication ? Un bref retour historique de la ministre de la Culture explique cette situation par le remplacement du ministère de l'Intérieur par celui de la Communication au sein du comité interministériel régissant le cinéma. Soit. Néanmoins, le trouble pourrait subsister : que recouvre cette notion "d'identité" par elle-même polémique ? Selon quels critères établir les valeurs culturelles malgaches ? Et à supposer qu'une telle question n'ait pas lieu d'être, quelle légitimité pourrait avoir un ministère de la Communication (et non de la Culture) pour déterminer les dites valeurs ? En corollaire, dans quelle mesure cette difficulté de circonscrire une identité induirait-elle une autocensure par crainte de se voir refuser le visa d'exploitation ? Cela pourrait être d'autant plus délicat que la délivrance des visas d'exploitation (et donc les limitations d'âge aux plus de 12 ou 18 ans) était auparavant dévolue au ministère de l'Intérieur. Une association d'idée, inconsciente ou non, avec la police pourrait s'infiltrer dans les esprits même les plus indépendants. Le risque serait que la création en pâtisse, dans la mesure où les réalisateurs se renfermeraient dans des thèmes "moralement admis" ou "typiquement malgaches" alors même que le cinéma malgache s'efforce de sortir des frontières. Le réalisateur Haminiaina Ratovoarivony de *Malagasy mankany*, long-métrage sélectionné au Fespaco 2013, a dû couper des scènes jugées trop osées pour le public local. Dans le même temps, le film *Cohabitation* de Franco Clerc, projeté au cours de cette édition, comporte des séquences de nudité intégrale et des scènes d'amour pour le moins inhabituelles dans les productions locales. À noter que les films présentés aux RFC, coproduits par l'Institut français, ont des visas d'exploitation français !

Ces questions ont certes été abordées mais le cadre d'une table ronde n'était pas le plus adéquat pour en discuter. Cette mise au point semblait malgré tout nécessaire dans la mesure où les professionnels ont peu d'occasions de discuter avec leurs organismes de tutelle. Mais il est tout de même regrettable que les institutions se soient cantonnées à décliner leurs rôles respectifs et que les professionnels se soient tant attardés sur leurs doléances. Car le temps imparti à la table ronde s'est écoulé sans que la question de la production n'ait pu avancer. Toutefois, la séance s'est conclue sur la nécessité de nouvelles consultations. Mise en place depuis peu au ministère de la Culture, la nouvelle équipe de Tiasary montre une réelle volonté de professionnaliser le milieu en le dotant d'un office du Cinéma opérationnel. Mais confrontée aux priorités économiques et aux aléas politiques, dans quelle mesure pourrait-elle atteindre ses objectifs ?

Les perspectives

Cependant, malgré les difficultés, des dispositifs tant publics que privés sont à l'étude.

Au-delà de la réglementation de la profession, le principal objectif de Tiasary reste le soutien à la production. Outre les films grand public locaux, telle que la série des *Malok'ila* qui en est à son 15e opus, des projets moins "commerciaux" sont à l'étude. Pour les quatre-vingt-dix ans de la traduction de la bible en malgache, Tiasary soutiendrait un documentaire, produit par la Ligue de la lecture pour la bible et réalisé par Vero Rabakoliarifetro, sur le sorabe (2) à Vohipeno, au sud-est de Madagascar.

À défaut d'une école de cinéma, le maintien des formations en province et la dotation en matériel restent également une priorité. Toutefois, aucune opération de coopération d'envergure ne pourrait se concrétiser dans une situation politique difficile. Entre-temps, des étudiants sont envoyés en formation dans la zone de l'océan Indien et de l'Afrique de l'Est.

Parmi les projets soumis au ministère de la Culture figurent deux études de faisabilité pour la construction et l'exploitation de salles de cinéma qui pourraient être l'amorce d'une nouvelle étape. Une des salles serait le fait d'opérateurs privés. La seconde étude concernerait l'exploitation de l'auditorium du nouveau centre culturel américain, en partenariat avec l'opérateur privé VIMA. Cet auditorium accueillerait des manifestations culturelles importantes, dont les RFC. Des séances de cinéma y seraient régulièrement programmées, ce qui entraîne quelques autres questions : qu'en sera-t-il de la programmation proprement dite ? cette salle étant sous l'égide des États-Unis, les conditions d'accès (avec ou sans carte d'adhésion) et les tarifs permettraient-ils au grand public d'y accéder et de retrouver le chemin d'une salle de cinéma ? Comme ailleurs en Afrique au tournant des années quatre-vingt-dix, les salles de cinéma ont peu à peu disparu et les VCD autoproduits ont alors pris le pas. Le circuit classique (production, distribution, exploitation) disparaissant, le Consortium cinématographique, principal propriétaire des salles de cinéma, prend le parti de les transformer en lieux de culte ou centres commerciaux... ou les loue pour des projections ponctuelles organisées par les producteurs de films locaux. Mais dans l'ensemble, toute une génération ignore ce qu'est une "séance de cinéma" !

Dans ce contexte, une initiative de cette édition des RFC revêt une signification particulière. Deux séances ont été consacrées à des sociétés de production malgaches, soutenues entre autre par Tiasary : *Homemade MG* démontre la créativité des jeunes réalisateurs en présentant le trailer de *Mme Zo* de Manohiray Randriamananjy, premier documentaire réalisé en 3D à Madagascar. Le producteur Henri Randrianerenana a également proposé en avant-première *Tadio/Une famille française*, son nouveau long-métrage. Ces séances, intégrées dans le cadre d'une manifestation cinématographique, étaient donc importantes, autant pour les réalisateurs et leurs équipes que pour le public.

La projection de *Tadio* a été l'occasion de présenter une nouvelle plate-forme de téléchargement qui permettrait une diffusion internationale des productions malgaches. Certes, ni la construction de nouvelles salles de cinéma ni une diffusion internationale ne suffiraient à relancer le circuit classique, notamment au niveau de la distribution et de l'exploitation, mais néanmoins elles constituent une première amorce. Prévu dans un mois, le premier forum national du cinéma, où tous les corps de métier seraient représentés, permettrait déjà d'établir un état de la situation actuelle et de recenser les besoins les plus criants.

Les RFC constituent l'autre dominante du cinéma malgache. Au-delà de donner la possibilité aux réalisateurs de présenter leurs films au public local, les Rencontres sont devenues incontournables dans le paysage cinématographique malgache. D'une part, la majorité des films sélectionnés sont des productions ou des coproductions des RFC. Mais fait tout aussi important, les principaux prix de la compétition sont des formations plus ou moins longues dans des écoles de cinéma. Les RFC pallient ainsi, dans une certaine mesure, l'absence d'une véritable école de cinéma à Madagascar. La qualité des films produits s'améliorant d'une édition à l'autre, de plus en plus de réalisateurs sont invités par de nombreux festivals tels que Cannes, Locarno, Berlin, Annecy, Clermont-Ferrand. Au Fespaco 2013, quatre films étaient présents : *Malagasy mankany* un long-métrage de fiction de Haminiaina Ratovoarivony, *Le Prix de l'effort* un court-métrage documentaire de Nantenaina Rakotondranivo, le court-métrage

d'animation *Iny hono izy ravorona* de Sitraka Randriamahaly et une fiction, *La Photographie* de David Randriamanana, ces deux derniers films ayant été primés. Par ailleurs, les réalisateurs peuvent rencontrer des financeurs ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé lors de ces festivals. Il en a été ainsi pour Luck Razanajaona qui a finalisé le projet de *Le Zébu de Dadilahy* à Cannes en 2012. La même année, au festival de Locarno, Laza a obtenu une aide à la production pour son long-métrage documentaire *Fragments de vie*.

Par ailleurs, en avril 2011, les RFC et Rozifilms, société indépendante de production dirigée par Laza, ont annoncé la création du fonds d'aide à la production Serasary. Soutenu par l'IFM, la coopération suisse et VIMA un opérateur local particulièrement actif dans le domaine du cinéma, Serasary rassemble un étonnant panel d'une cinquantaine de partenaires privés qui produisent ou coproduisent les films retenus par le comité. La grande majorité des films sélectionnés ces deux dernières années par les différents festivals sont soutenus par Serasary : *Iny hono izy ravorona*, *Le Prix de l'effort*, *Le Zébu de Dadilahy*. Comme pour les films ayant bénéficié de l'aide de Tiasary, une séance spéciale des RFC a été consacrée aux dernières productions soutenues par Serasary : *Le Petit Bonhomme de riz* de Ludovic Randriamanantsoa (qui avait déjà été primé en 2011 avec *Le Glas*), produit par la société DDC et *Cohabitation*, première réalisation du bédéiste Franco Clerc, produit par Tamaboo Films.

En 2014, Serasary partagera un stand avec le Festival international des films d'Afrique et des îles (FIFAI) au marché du film d'Annecy. Outre les gains financiers qui en découleront, la visibilité des films malgaches sur la scène internationale s'en trouvera accrue. Cette nécessité de visibilité est en partie à l'origine du rapprochement des RFC, du FIFAI et du CIFF (Comoros international film festival) dans une perspective de développement d'un cinéma régional de l'océan Indien. Le marché deviendrait alors plus intéressant pour les distributeurs potentiels. Une intervention en ce sens de Mohamed Said-Ouma, directeur du FIFAI, a beaucoup intéressé les professionnels.

En marge des RFC, le CNA est apparu comme un éventuel interlocuteur dans le circuit de distribution - exploitation. Un démarchage intensif auprès de partenaires possibles a été entrepris pour étendre son réseau à Madagascar. Mais quels films seraient alors proposés au public malgache ? Il n'est pas évident d'adapter un catalogue plus spécifiquement destiné à l'Afrique noire. Aucune des langues parlées dans la sous-région n'est compréhensible à Madagascar. Par ailleurs, un doublage ou un sous-titrage en français ne peut être une meilleure solution. Car si le français est fréquemment utilisé dans les grandes villes, le paysan malgache ne le pratique pas et le lit encore moins. Les seules images suffiraient-elles à intéresser le public, au-delà d'une curiosité initiale ? Se sentirait-il concerné par les sujets traités ? Un cinéma itinérant, organisé en partenariat par USAID à Madagascar et la société de production Rozifilms fonctionnent déjà avec des films de sensibilisation qui touchent directement la population. Des réalisateurs issus des RFC ont été approchés mais accepteraient-ils les conditions proposées par le CNA ? Autant d'écueils que le CNA devrait certainement franchir...

Le cinéma malgache bénéficie donc actuellement de deux fonds de soutien : l'un public (Tiasary) apporte un soutien logistique tandis que le second privé (Serasary) participe essentiellement à la production. Dans l'idéal, leurs champs d'action respectifs sont complémentaires et bien délimités. En pratique, la situation est plus complexe dans la mesure où les projets sont tellement imbriqués qu'il devient hasardeux d'attribuer la paternité à l'un ou l'autre des organismes concernés et pourrait être à l'origine de dissensions stériles. Car il est évident que Tiasary, Serasary et quelques autres partenaires importants comme le VIMA, DDC ou Tamaboo Films ne peuvent agir séparément. Mais une réelle émergence du cinéma malgache pourrait-elle être envisageable sans la création de l'office du Cinéma tant réclamé par les professionnels, qui fédérerait toutes les actions mises en œuvre et générerait les divergences ? La situation politique fort complexe dans laquelle se trouve Madagascar rend cette question d'autant plus épineuse.

1. Dans la capitale, l'Institut français de Madagascar, le Cercle germano-malgache et l'Alliance française d'Antananarivo ont accueilli le public venu en nombre. Innovation de cette édition des RFC, les films du patrimoine cinématographique malgache ont pu être visionnés à la Bibliothèque nationale. Le réseau des Alliances françaises a également relayé les projections dans les principales villes de province.
2. Le sorabe, transcription en écriture arabe du malgache, a été abandonné sous le règne de Radama 1er au profit de l'écriture latine.

1. Dans la capitale, l'Institut français de Madagascar, le Cercle germano-malgache et l'Alliance française d'Antananarivo ont accueilli le public venu en nombre. Innovation de cette édition des RFC, les films du patrimoine cinématographique malgache ont pu être visionnés à la Bibliothèque nationale. Le réseau des Alliances françaises a également relayé les projections dans les principales villes de province.
2. Le sorabe, transcription en écriture arabe du malgache, a été abandonné sous le règne de Radama 1er au profit de l'écriture latine.

0

0

107

J'aime [Inscription](#) pour voir ce que vos amis aiment.